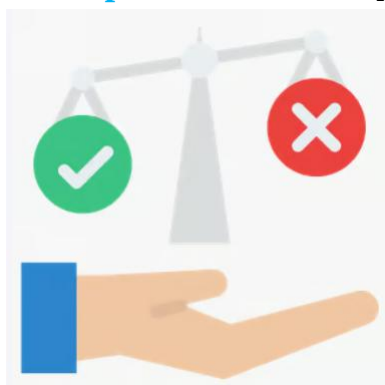


## RFCB : un renouveau ou non dans l'intérêt de tous ?



*La campagne française 2025 se termine en ce dernier-week-end de septembre. Le temps de la réflexion s'invite dans les colombiers pour arrêter un bilan final définitif non autorisé à occulter les manquements éventuels au sein de toute armada ailée et de sa gestion. A l'échelon national, au sortir des récentes élections, des décisions, non entérinées par une assemblée générale nationale, circulent...*

**Introspection.** Ne dit-on pas « Charité bien ordonnée commence par soi-même » ? Cette



citation signifie, ni plus ni moins, qu'il faut d'abord s'occuper de soi-même pour pouvoir ensuite aider les autres. Aussi, avant de s'épancher sur ce que fut 2025 aux échelons national et provincial, il s'avère de bon ton que « Coulon Futé » dresse le bilan de ses objectifs poursuivis dans une campagne aux différentes facettes. Votre site s'est appliqué à rapporter, outre les temps forts de l'actualité, la trame sportive la plus complète possible en Hainaut-Brabant wallon. Ce qui s'est réalisé grâce à la collaboration des classificateurs... même si parfois

quelques coups de téléphone se sont avérés nécessaires.

**Intention.** La classique trêve annuelle se présente. Elle amène à coup sûr des remises en cause d'ententes, des prises de position contradictoires au cœur de discussions acharnées. C'est le lot de la démocratie ailée. Encore faut-il qu'elle se déroule dans un esprit conciliant, constructif, respectueux de chacun.

Durant ce temps de pause souvent empreint de nervosité, « Coulon futé » proposera, à l'intention de ses lecteurs, des sujets de réflexion en les argumentant, c'est-à-dire en évoquant les avantages et les inconvénients qu'ils peuvent procréer. Il va de soi que les récentes élections statutaires, engageant la période 2025-2031, auront la part belle dans les différentes chroniques publiées.

### 1. Tirer la leçon... des leçons données !

La fièvre électorale est tombée ou est en train de le faire. Les joies, les déceptions encourues sont en principe atténuées. La normalité tend à retrouver le cours des événements. D'un point de vue sociologique, il est désormais permis, le recul du temps l'impliquant, de chercher à comprendre, à expliquer les faits observés dont en particulier les comportements des amateurs autorisés par la réglementation à prendre part au vote.



## 1. Indicateurs éclairants.

13.519 affiliés en 2025... 51 candidatures (0,38 %) retenues pour la législature 2025-2031...13.276 bulletins envoyés...7.127 votes (53,68 %) exprimés. Voilà quatre données numériques lourdes de sens. En effet, ces quatre nombres plantent le décor. En particulier, les deux pourcentages calculés sont à première vue déroutants. C'est le moins que l'on puisse penser et écrire.

*Le premier pourcentage* exprime la quantité infinitésimale d'affiliés soucieux de devenir des acteurs engagés de la gestion d'une colombophilie que beaucoup considèrent en régression linéaire. L'espoir d'une prise de conscience collective amenant des engagements solidaires pour défendre une cause commune, bien souvent qualifiée de passionnée, s'identifie dès lors à un mirage de la participation. Tel phénomène optique, le Larousse le définit comme une apparence trompeuse, une chimère qui n'est rien d'autre qu'une croyance à l'existence d'un fait imaginaire.

*Le second pourcentage* ne rassure pas davantage. Que du contraire ! Dans les faits, un peu plus d'un amateur sur deux s'est senti concerné par la démarche électorale qui consistait à exprimer une opinion. Ces amateurs, qui se sont abstenus de voter dans des conditions matérielles non exigeantes, non contraignantes si ce n'est d'assumer le dépôt dans une boîte aux lettres postale d'une enveloppe à ne pas devoir affranchir, ne peuvent qu'être identifiés à la voix muette ou à l'indifférence à l'égard de la cause colombo-phile. Ces amateurs ont délibérément opté pour le silence. C'est leur droit. Cette démarche peut être par contre interprétée. Soit comme l'approbation de la gestion encourue, soit comme la volonté manifeste de rester sans voix face à la gérance à venir. Seront-ils réellement capables de se taire quand l'intérêt de leurs colombiers dépendra des décisions arrêtées.

## 2. Une nouvelle procédure aux accents traditionnels



Sujet de longues et répétées discussions au sein du Conseil d'Administration National, la procédure électorale finale retenue innovait uniquement à l'échelon national. Le but recherché par certains était de pouvoir récolter des suffrages dans toutes

les provinces belges et faire de la sorte abstraction de la langue véhiculée. Cette décision de confier exclusivement aux amateurs les nominations de candidats à l'échelon national en fonction des quorums électoraux établis dans les provinces avait, en tout premier lieu, le mérite d'éviter les marchandages d'un second scrutin entre les élus d'une même province. En cas d'ignorance ou d'oubli, il est judicieux de se remémorer que, lors de précédentes élections, des scores élevés n'ont pas été pris en considération pour l'attribution d'un mandat relevant d'un rang décisionnel élevé. Lors de ce récent scrutin, il se peut que le président national sortant



auteur du top score, l'Anversois **Pascal Bodenghien**, ne doive se contenter que d'un simple siège de membre de l'Assemblée Générale Nationale.

Ce marchandage antérieur dénoncé s'est encore invité en 2025 dans la nouvelle formule. Certes d'une manière toute différente, en ce sens que des alliances anticipatives ont été nouées avant l'entame du scrutin. Des alliances sous la férule d'un ou de lobbyistes non candidats. Ainsi, dans les faits, une « *équipe* » s'est formée pour mener avec réussite une campagne électorale efficace dans les différentes provinces. Sa victoire se traduit par l'obtention par ses composants d'en principe 14 des 20 strapontins nationaux. Et ce, selon des sources sérieuses s'épanchant le jour J dans des bruits de couloir au siège fédéral.

Est-ce un bien ou un mal pour l'amateur d'être tributaire d'une plausible confiscation du pouvoir gérée par des éléments extérieurs aux commandes ? Cette question mérite d'être réfléchie par tout affilié. En toute logique, ce scrutin sera bénéfique si un dialogue ouvert et une écoute respectueuse de toutes les tendances corroborent aux prises de décision. Ce sera par contre maléfique si le groupe majoritaire ne témoigne d'aucune ouverture d'esprit à l'instar, dans un passé récent à diverses reprises, de mandataire(s) s'obstinant à défendre des intérêts particuliers sans accorder crédit à toute controverse constructive.

A suivre...

